



## Le Conseil des arts de Montréal soutiendra les arts du cirque

Ces organismes pourront déposer une demande dès le 1<sup>er</sup> mars 2008

**Montréal, le 1<sup>er</sup> février 2008** – Le Maire de Montréal, **M. Gérald Tremblay**, et la présidente du Conseil des arts de Montréal, **Mme Louise Roy**, annoncent que le Conseil des arts apportera désormais son soutien à la création, la production et la diffusion des arts du cirque sur le territoire de l'île de Montréal. Le Conseil veut ainsi apporter son aide à une discipline dynamique en plein essor dans la métropole. Cette ouverture aux arts du cirque est rendue possible grâce à l'indexation de son budget 2008 annoncé par le Maire de Montréal lors de *Montréal métropole culturelle Rendez-vous Novembre 2007*.

« Notre administration a fait de la consolidation de Montréal comme métropole culturelle l'une de ses priorités. Cela se traduit par des projets de requalification urbaine comme le Quartier des spectacles, par l'amélioration du réseau de bibliothèques publiques mais également par un soutien accru aux artistes et à la création. C'est pourquoi nous avons annoncé l'indexation du budget de Conseil des arts, ce qui lui permet aujourd'hui d'élargir son champ d'action, » a déclaré le maire de Montréal.

Louise Roy a indiqué que « les nouveaux montants octroyés au Conseil des arts de Montréal sont judicieusement investis dans les forces innovatrices et créatrices de Montréal parmi lesquelles on compte sans nul doute les artistes du cirque. Notre action directe dans le développement des arts et de la culture contribue nettement à la croissance et au rayonnement de Montréal comme métropole culturelle. »

L'aide financière sera accordée aux organismes professionnels à but non lucratif qui œuvrent dans la discipline des arts du cirque. En outre, ils doivent avoir leur siège social sur le territoire de l'île de Montréal depuis au moins deux années complètes. Ils pourront déposer une demande à la prochaine date d'inscription au Programme général de subventions du Conseil des arts de Montréal, soit le **1<sup>er</sup> mars 2008**.

Les détails du programme et les nouveaux formulaires sont disponibles sur le site du Conseil des arts de Montréal, [www.artsmontreal.org/prog\\_gen.php](http://www.artsmontreal.org/prog_gen.php), ou en téléphonant au (514) 280-3580.

— 30 —

Renseignements : Christian O'Leary,  
Directeur des communications et du développement  
(514) 280-3991, coleary.p@ville.montreal.qc.ca